

Pierre Sellal élu par le nouveau conseil d'administration à la présidence de la Fondation de France



Le 21 mai 2025, le nouveau conseil d'administration de la Fondation de France a élu Pierre Sellal à sa présidence pour un nouveau mandat. Ambassadeur de France, il occupe cette fonction depuis mai 2017.

La mise en place de cette gouvernance renouvelée fait suite à la publication de nouveaux statuts permettant d'élargir le champ et les formes d'intervention de la Fondation de France pour l'intérêt général.

Pierre Sellal a consacré une large partie de sa carrière aux affaires européennes, en occupant notamment plusieurs postes successifs à Bruxelles et en exerçant pendant plus de dix années les fonctions d'Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne (jusqu'à fin 2017). Il a également occupé, au sein du ministère des Affaires étrangères, les fonctions de directeur de cabinet du ministre, puis de secrétaire général du ministère. Il a été élevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 2008. Élu en 2017 à la présidence de la Fondation de France, son mandat avait été renouvelé en 2021.

Depuis sa prise de fonction à la Fondation de France, Pierre Sellal a accompagné son activité, dans un contexte de fragilités et d'enjeux multiples pour les personnes, la société, l'environnement, l'éducation, la culture ou la recherche, ponctué aussi de crises ou de catastrophes, auxquels la Fondation de France a cherché à apporter des éléments de réponse : faire en sorte que la philanthropie, c'est à dire les volontés individuelles de contribuer au bien commun, puissent se traduire en actions concrètes et efficaces.

Au cours des 8 dernières années, sous sa présidence et la direction générale d'Axelle Davezac, **la Fondation de France a continué à se développer et à s'affirmer comme la première institution philanthropique française**. Ses ressources, fruit exclusif de la générosité de ses fondateurs et donateurs et de leur confiance, ont augmenté de 75 % depuis 2017. Ses interventions ont ainsi pu croître de 114 % en 8 ans, pour atteindre 372 millions d'euros en 2024 affectés à 12 300 projets d'intérêt général.

Le nombre de fondations abritées a lui aussi connu une progression importante, avec l'accueil de 334 nouvelles fondations en 8 ans, ce qui fait de la Fondation de France le plus grand réseau de philanthropie en France avec 982 fondations actives aujourd'hui sous son égide.

Comme Pierre Sellal le souligne, « ces années ont été dominées, à la Fondation de France, par un souci de réinvention permanente : contribuer à la définition des chemins d'une prospérité partagée, dans la concorde et l'acceptation d'autrui ; encourager et diffuser plus encore la philanthropie dans notre pays ; veiller à ce que l'Etat et les politiques publiques sachent inciter tous ceux, personnes et entreprises, qui décident d'œuvrer pour l'intérêt général ; mettre au point des formes d'action adaptées aux complexités

d'aujourd'hui. La force du réseau piloté par la Fondation de France, c'est de rassembler les meilleures compétences, les expertises et les moyens indispensables pour innover, défricher, rapprocher les disciplines, combiner les approches, pour une action plus efficace et plus durable encore. »

Le nouveau projet stratégique de la Fondation de France vise précisément à mobiliser ces atouts. Face à l'ampleur des défis contemporains, à la fois très divers et de plus en plus imbriqués, elle vise à promouvoir les complémentarités, à proposer des espaces de dialogue et de coopération, à encourager le partage d'expériences et de savoirs, à contribuer à produire de la connaissance sur les enjeux du monde.

Un conseil d'administration resserré

La gouvernance de la Fondation de France, entité de droit privé et indépendante, est désormais centrée sur un conseil d'administration :

- dont l'effectif est allégé : il passe de 27 à 17 membres
- qui reste tripartite : fondateurs (la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, les principales banques de la place par rotation entre elles), représentants de l'Etat et personnalités qualifiées.

Le nouveau conseil d'administration, présidé par Pierre Sellal, a également élu en renouvelant leurs mandats respectifs René Ricol, en tant que vice-président, ainsi que Yves Perrier en tant que Trésorier.

[Retrouvez ici la liste complète des membres du nouveau conseil d'administration](#)

De nouveaux statuts pour diversifier les modalités d'action de la Fondation de France

Cette gouvernance renouvelée fait à la suite de la publication le 4 mars dernier, de ses statuts révisés. Ces statuts mis à jour sont inspirés par les principes d'efficacité, de responsabilité et de redevabilité qui depuis ses origines dominant la Fondation de France, créée en 1969.

Ils vont donner à la Fondation de France des possibilités supplémentaires pour élargir, enrichir et diversifier ses modalités d'intervention et de soutien, au service de toutes les causes relevant de l'intérêt général.

A propos de la Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis plus de 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire un monde plus apaisé, solidaire et durable. La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Avec les 982 fondations qu'elle abrite, elle soutient chaque année plus de 12 000 initiatives prometteuses et innovantes, en France et à l'international. Indépendante et privée, elle agit grâce à la générosité des donateurs.

www.fondationdefrance.org / [@FondationFrance](https://twitter.com/FondationFrance)



Contacts presse :

Fondation de France : Agathe Djelalian 07 86 48 75 82 – presse@fdf.org

The desk : Laurence de la Touche 06 09 11 11 32 – laurence@agencethedesk.com